



REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE**

DEPARTEMENT DU LITTORAL

COMMUNE DE COTONOU

2395

N° /MCOT/SG/SGA/DAJuF/DAAJuF/SeDoF/DPADTR

Cotonou le

15/11/2021

COMMUNIQUE

Le maire de la Ville de Cotonou porte à la connaissance du public que l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) met en œuvre, avec l'appui technique et financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, le Projet de Modernisation de l'Administration Foncière (PMAF). Dans ce cadre, il est prévu la collecte/actualisation de données foncières dans certaines communes du Bénin dont celle de Cotonou.

A cet effet, le cabinet de géomètre-expert **BEGIE** a été retenu pour procéder à l'actualisation des données foncières dans les 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} arrondissements de la ville de Cotonou, en vue de leur enregistrement au cadastre national.

Le maire invite par le présent communiqué, les populations des arrondissements sus cités ainsi que celles qui y détiennent des biens fonciers et immobiliers, à réserver un accueil chaleureux aux équipes du cabinet **BEGIE**, et à leur faciliter la mission qui leur est confiée.

Pr le Maire et P.D.

Le Secrétaire Général Adjoint



Calixte Mesmer NAHUM



REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE**

DEPARTEMENT DU LITTORAL

COMMUNE DE COTONOU

2395

N° /MCOT/SG/SGA/DAJuF/DAAJuF/SeDoF/DPADTR

Cotonou le

15/11/2021

COMMUNIQUE

Le maire de la Ville de Cotonou porte à la connaissance du public que l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) met en œuvre, avec l'appui technique et financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, le Projet de Modernisation de l'Administration Foncière (PMAF). Dans ce cadre, il est prévu la collecte/actualisation de données foncières dans certaines communes du Bénin dont celle de Cotonou.

A cet effet, le cabinet de géomètre-expert **BEGIE** a été retenu pour procéder à l'actualisation des données foncières dans les 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} arrondissements de la ville de Cotonou, en vue de leur enregistrement au cadastre national.

Le maire invite par le présent communiqué, les populations des arrondissements sus cités ainsi que celles qui y détiennent des biens fonciers et immobiliers, à réserver un accueil chaleureux aux équipes du cabinet **BEGIE**, et à leur faciliter la mission qui leur est confiée.

Pr le Maire et P.D.

Le Secrétaire Général Adjoint



Calixte Mesmer NAHUM